

PATRIMOINE NUMÉRIQUE : UNE TRANSMISSION À CONSIDÉRER SANS ATTENDRE !

Journaliste juridique pendant 25 ans, **Alexandra Deschamps** est aujourd’hui analyste transgénérationnelle. Elle accompagne tous ceux qui veulent explorer leur histoire familiale, transmettre des récits de vie ou partager leurs souvenirs. Elle les aide à considérer les dimensions affectives et symboliques de leurs héritages.

Sollicitée par **Clésame**, elle a co-dirigé les travaux (groupe Citoyens) dans le cadre d'une étude sur la mort numérique, bientôt disponible.



Avant de démarrer l'étude, que pensiez-vous de la mort numérique ?



J'ai traité ce sujet pour la presse professionnelle il y a 5 ans¹, à une époque où quelques avocats et notaires voyaient émerger des problèmes liés à la transmission des données et des actifs numériques. J'ai alors eu la conviction que cette question deviendrait vite incontournable.

Et maintenant, qu'en pensez-vous ?

Qu'il est temps de s'emparer de cette problématique ! Le volume de données que laisse chaque individu sur Internet et sur les réseaux sociaux prend des proportions déraisonnables.

Les citoyens ne devraient plus ignorer le poids de leurs activités pour les centres de données de la planète. Aux autorités et aux professionnels de les sensibiliser ou de les accompagner vers davantage de discernement et de sobriété numériques.

Pourquoi avez-vous accepté de participer à cette étude ?

J'ai déjà accumulé des milliers de photos et de fichiers numériques disséminés un peu partout et je ne parviens pas à me modérer, ce qui m'interroge à titre personnel. Cette étude a du sens, c'est l'occasion de réfléchir pour distinguer le futile de l'essentiel.

Que peuvent apporter ces travaux à la société ?

À la fois une prise de conscience et une responsabilisation ! Chacun, à son niveau, doit prendre sa part et refuser de s'inscrire dans un comportement du type « Après moi le déluge ! »

Propos recueillis par Élise Pays, Secrétaire générale du LAB Notaire, 18-10-2024

¹ Juin 2019 : Les héritiers face au compte Facebook du défunt ; Novembre 2019 : Anticiper le sort des données et patrimoine numériques en cas de décès – © Solution Notaires Hebdo

EN BREF

« L'accumulation de milliers de fichiers numériques, de courriels, de comptes et de photos, éparpillés entre nos ordinateurs et de gigantesques serveurs, devient ahurissante. Le volume des données et des traces que laissera chaque citoyen à sa mort prend des proportions incontrôlables et nuisibles sur un plan écologique. Que vont faire nos enfants de tout ça ? Cultivons notre capacité de discernement pour tendre vers la sobriété numérique et transmettre l'essentiel dans de bonnes conditions. »

Alexandra Deschamps

Analyse transgénérationnelle - Transmission & mémoire vive
Membre du réseau Commemoria